



REJET TACITE
CONCERNANT
UN CERTIFICAT D'URBANISME D'INFORMATION
(TYPE A)

DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE	référence dossier
Dossier déposé complet le 15 Janvier 2026 Date d'affichage en mairie ou date de publication électronique :	N° CU 19151 26 10001
<p style="text-align: center;">Par : BLAVIGNAC représentée par BASTIEN Aurélie</p> <p style="text-align: center;">Demeurant à : 125 Rue de La Barbonnerie 19600 NOAILLES</p> <p style="text-align: center;">Pour : Certificat d'urbanisme d'information</p> <p>Sur un terrain sis à : Noailles, COUSTILLA Cadastré : B1257, B1252, B607, B606, B605, B604, B603</p>	

Vu le code de l'urbanisme, notamment les articles R410-1 et suivants ;

Vu la demande de Certificat d'urbanisme d'information (Type a), Dossier déposé complet le 15 Janvier 2026, par Maître BLAVIGNAC, représentée par Madame BASTIEN Aurélie, enregistrée sous le numéro CU 19151 26 10001 ;

Considérant que la demande ne porte pas sur des parcelles appartenant au même propriétaire conformément au cadre 4 du Cerfa ;

ARRETE

ARTICLE 1 : La demande de CUa fait l'objet d'un rejet tacite ; une autre demande pourra être déposée.

Fait à NOAILLES

Le 19/01/2026,

Le maire


Henri BRUCY.